

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**Ministère des Pêches et de l'Économie maritime et Ministère de
l'Environnement et du Développement durable
Projet de Gestion des Ressources naturelles
(P175915)**

**Avance de Préparation du Projet (APP)
PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES (PEPP)**

Septembre 2021

TABLES DES MATIERES

<i>TABLES DES MATIERES</i>	2
<i>I. Introduction et contexte</i>	4
<i>II. Objectif et résultats attendus</i>	4
<i>III. Description du projet</i>	5
Composante 1 : Cadre institutionnel de gestion des impacts environnementaux et sociaux et collaborations stratégiques intersectorielles.	5
Composante 2 : Résilience et productivité du secteur des pêches et de l'aquaculture.....	5
Composante 3 : Gestion durable des forêts.	5
<i>IV. Bénéficiaires du Projet</i>	5
<i>V. Activités couvertes par l'avance de préparation du projet (PPA)</i>	6
<i>VI. Résumé des activités antérieures de Mobilisation des parties prenantes</i>	8
<i>IX. Programme d'engagement des parties prenantes</i>	14
<i>X. Mécanisme de gestion des plaintes</i>	15
<i>XI. Les principes fondamentaux</i>	16

Abréviations :

AET :	Agence d'Exécution Technique
AMP :	Aire Marine Protégée
ANA :	Agence Nationale de l'Aquaculture
CGES :	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CLP :	Comité Local des Pêcheurs
CLPA :	Conseil Local des Pêches Artisanales
CF :	Cadre Fonctionnel
CPR :	Cadre Politique de Réinstallation
DEEC :	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
EES :	Evaluation Environnementale Stratégique
EIES :	Étude d'Impact Environnemental et Social
GDRH :	Gestion Durable des Ressources Halieutiques
GIRMaC :	Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières
IF :	Institution financière
MEDD :	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MFB, :	Ministère des Finances et du Budget
MPEM :	Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime
PGES :	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PAR :	Plan d'Action de Réinstallation
PSR :	Plan Succinct de Réinstallation
PRAO :	Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest
SENREN :	Projet de Gestion des Ressources naturelles au Sénégal
SSES :	Spécialiste en Sauvegardes Environnementales et Sociales
UGP :	Unité de Gestion du Projet
ZIRA :	Zone d'Immersion des Récifs Artificiels
ZPP :	Zone de de Pêche Protégée

I. Introduction et contexte

La révision de la constitution du Sénégal en 2016 a consacré la reconnaissance aux citoyens du droit à un Environnement sain, l'accès aux ressources naturelles ainsi que la responsabilité des pouvoirs-publics pour la préservation et la restauration des processus écologiques et la promotion de la gestion durable des ressources naturelles¹.

La collaboration et le partage des responsabilités entre les populations et les pouvoirs publics pour une gestion durable des ressources naturelles forestières et halieutiques et la nécessité d'une implication des communautés locales dans le suivi des impacts environnementaux et sociaux des projets et programmes se sont progressivement renforcés en parallèle du processus de décentralisation et de transfert de certaines compétences en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles aux collectivités locales.

Si des interventions sectorielles dans les secteurs des pêches, des forêts et de la gestion des impacts environnementaux et sociaux ont eu d'importants résultats au cours des dernières années, le capital naturel du Sénégal s'érode progressivement, ce qui compromet à la fois la croissance économique et les moyens de subsistance des populations.

Pour répondre à ces enjeux d'une manière coordonnée, le Sénégal a décidé d'engager la préparation du projet de gestion des ressources naturelles avec la Banque mondiale en s'appuyant sur les acquis d'interventions antérieures et actuelles dans les secteurs de la pêche, de la gestion durable des forêts, de la gestion des risques climatiques et du renforcement du cadre de gestion environnemental et social.

II. Objectif et résultats attendus

L'objectif de développement proposé pour le projet est de : « *Renforcer la gestion durable des ressources halieutiques et forestières dans des zones ciblées, promouvoir des chaînes de valeur déterminées et améliorer la gestion des risques environnementaux et sociaux* ».

Les principaux résultats attendus du projet proposé sont les suivants :

- **Le renforcement de la gestion durable des pêches et des forêts**
 - Nombre de pêcheries ayant mis en œuvre un plan de gestion durable
 - Nombre d'hectares de forêt avec plan de gestion durable mis en œuvre
- **L'accroissement de la valeur ajoutée et de l'efficacité des chaînes de valeur**
 - Capacité de transformation, de distribution et de commercialisation des produits de la pêche améliorée (conditions d'hygiène + valeur ajoutée)
 - Nombre de ménages ayant accès à une utilisation efficace du bois de chauffage ou d'une énergie alternative
 - Capacité de production aquacole améliorée (augmentation nombre de fermes, productions alevins et aliments, valeur ajoutée)
- **L'amélioration de la gestion des risques Environnementaux et Sociaux**
 - Proportion de projets de développement disposant d'une évaluation d'impact E&S validée, d'un plan de suivi et d'inspections annuelles ;

¹ « **Article 25-1** Les ressources naturelles appartiennent au peuple. Elles sont utilisées pour l'amélioration de ses conditions de vie. L'exploitation et la gestion des ressources naturelles doivent se faire dans la transparence et de façon à générer une croissance économique, à promouvoir le bien-être de la population en général et à être écologiquement durables. L'Etat et les collectivités territoriales ont l'obligation de veiller à la préservation du patrimoine foncier ;

Article 25-2 Chacun a droit à un environnement sain. La défense, la préservation et l'amélioration de l'environnement incombent aux pouvoirs publics. Les pouvoirs publics ont l'obligation de préserver, de restaurer les processus écologiques essentiels, de pourvoir à la gestion responsable des espèces et des écosystèmes, de préserver la diversité et l'intégrité du patrimoine génétique, d'exiger l'évaluation environnementale pour les plans, projets ou programmes, de promouvoir l'éducation environnementale et d'assurer la protection des populations dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes dont les impacts sociaux et environnementaux sont significatifs. »

- Pourcentage des demandes de renseignements des citoyens adressées au centre de réponse aux urgences environnementales qui sont traitées de manière satisfaisante, conformément à la procédure établie.

III. Description du projet

Le projet de Gestion des Ressources naturelles au Sénégal « SENREN » est articulé autour de quatre (O4) composantes ci-dessous :

Composante 1 : Cadre institutionnel de gestion des impacts environnementaux et sociaux et collaborations stratégiques intersectorielles.

- Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités pour la gestion des impacts environnementaux et sociaux.
- Sous-composante 1.2 : Coordination des outils de gestion des ressources naturelles marines, côtières et forestières.
 - o 1.2a. *Analyse stratégique des initiatives de pêche communautaires et de cogestion, de la gestion et du zonage des ressources naturelles marines et côtières.*
 - o 1.2b. *Renforcer la résilience et la durabilité de la chaîne de valeur des produits halieutiques fumés).*
- Sous-composante 1.3 : Engagement citoyen et communication.

Composante 2 : Résilience et productivité du secteur des pêches et de l'aquaculture.

- Sous-composante 2.1 : Renforcement de la gestion des pêcheries et des initiatives de gestion communautaires.
- Sous-composante 2.2 : Renforcement des chaînes de valeur de pêcheries sélectionnées.
- Sous-composante 2.3 : Développement de l'Aquaculture.

Composante 3 : Gestion durable des forêts.

- Sous-composante 3.1 : Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de gestion des forêts et systèmes de suivi et de coordination.
- Sous-composante 3.2 : Gestion communautaire des forêts, des sources d'énergie domestique et utilisation durable du bois d'énergie.
- Sous-composante 3.3 : Forêts, aires protégées et éco-tourisme.

Composante 4 : Gestion du projet.

Un comité de pilotage commun aux deux départements bénéficiaires du projet sera mis place et chaque ministère mettra en place son comité technique et son unité de gestion du projet (UGP).

IV. Bénéficiaires du Projet

Les bénéficiaires du projet pour le volet « pêche et aquaculture » sont tous les acteurs et corps de métiers de la chaîne de valeur des zones ciblées notamment ceux des communautés locales regroupés au sein des CLP et des CLPA. Ce sont principalement les pêcheurs, les mareyeurs et micro-mareyeurs, les femmes transformatrices, les volontaires de la surveillance participative, les aquaculteurs, les femmes ostréicoles, etc.

Au niveau local, les CLP/CLPA sont responsables de l'exécution de toutes les activités à dimension communautaire avec l'appui du Chef de Poste. Un facilitateur sera recruté pour accompagner les CLP/CLPA dans la mise en œuvre de leurs activités. Le rôle des femmes sera renforcé au sein des organisations locales chargées de la mise en œuvre de la cogestion (CLP/CLPA). Le projet veillera à ce que des postes de responsabilités importants soient confiés à des femmes. Dans certaines activités à dimension sociale, notamment les activités alternatives, la problématique genre (y compris les personnes vulnérables) sera prise en compte. Il en sera de même pour les infrastructures comme les maisons du pêcheur où seront prévues des toilettes hommes/femmes, salle polyvalente pour activités féminines, garderie d'enfants etc. Le projet appuiera également des activités de transformation artisanale où les femmes sont largement majoritaires. Pour le volet « environnement, eaux et forêts », les bénéficiaires sont : les populations locales,

les exploitants des forêts, le secteur privé concerné par les activités environnementales et de gestion des ressources forestières.

Pour ce qui concerne l'administration, les bénéficiaires sont le MPEM et le MEDD. Il s'agit principalement : des Inspections régionales des Eaux et Forêts, des Divisions régionales de l'Environnement et des Établissements Classés, des agents des postes de contrôle, les inspecteurs officiels, les agents des stations et postes de surveillance. Les Collectivités Territoriales concernées par le projet et les Organisations de la Société civile actives dans les zones du projet sont également bénéficiaires.

V. Zones d'intervention du projet

Dans le secteur des pêches et de l'aquaculture les sites d'intervention à ce stade sont listés en fonction des activités prévues dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 2 : Activités prévues

Activités prévues	Sites d'intervention
Réplication de la cogestion	Fass Boye, Mbour, Cap Skirring , Lompoul, Kafountine
Extension de la cogestion	Ngaparou, Soumbédioune
Construction et l'équipement de quais modernes	Fass Boye, Cap Skiring
Réhabilitation et l'équipement de quai de pêche	Rufisque, Thiaroye, Ouakam
Réhabilitation de site de transformation artisanale	Mballing, Kayar
Construction d'unités de fumage moderne	Kafountine, Missirah, Bassar, Bassoul, Dionewar, Niodior, Ndjinak, Vélingara, Diogué
Construction et réhabilitation de centres d'expérimentation et de valorisation des produits de la pêche	Dakar, Missirah, Pointe Sarène, Foundiougne
<ul style="list-style-type: none"> - Projet pilote de pisciculture marine - Parc ostréicole, - Pôle aquacole en bassins, en étang, en cage - Parc mytilicole 	Saint Louis, Fatick, Sédhiou , Thiès, Louga, Dakar, Tambacounda, Kolda
Immersion de récifs artificiels	Bargny, Yenne, Hann, Yoff
Construction de maisons des pêcheurs	Mbour, Fass Boye, Kafountine, Djirnda, Niodior, Bassoul Cap Skiring, Yoff
Construction et équipement siège réseau national CLPA	Dakar
Construction et l'équipement de station de surveillance côtière	Bargny et Yoff
Construction, réhabilitation et l'équipement de postes de surveillance côtière	Pointe Sarène, Fass Boye, Mbour, Saint Louis Diffère, Kafountine, Lompoul
Construction, réhabilitation et équipement de Postes de contrôle	Mbour, Kafountine ,Nianing Cap Skirring , Mbao, Yenne, Popenguine, Diogué

Dans secteur forestier les régions ciblées à ce stade Kédougou, Kolda et Tambacounda, qui présentent les taux de déforestation et de pauvreté les plus élevés du pays. En outre, la réhabilitation de la Grande Niaye à Dakar est envisagée, étant donné l'importance critique de cette zone humide urbaine.

V. Activités couvertes par l'avance de préparation du projet (PPA)

La phase de préparation du Projet va s'étaler sur une année entre la mission d'identification et la présentation au Conseil d'Administration en avril-mai 2022. Compte tenu du raccourcissement du cycle

IDA-19 (deux ans au lieu de trois, finissant en juin 2022), le travail de préparation doit absolument être conclu dans ces dates.

Une série d'activités à mettre en œuvre dans le cadre de la préparation du Projet est retenue. Ces activités sont principalement des études couvertes par le PPA du SENREN et se résument ainsi qu'il suit :

- Élaboration des instruments de gestion environnementale et sociale ;
- Élaboration des documents pour la gestion fiduciaire et des procédures ;
- Études techniques préparatoires des composantes 1, 2 et 3 du projet ;
- Coordination du projet notamment le recrutement du personnel des UGP et audit du PPA.

VI. Résumé des activités antérieures de Mobilisation des parties prenantes

Dans le cadre de la préparation du projet SENREN, à ce jour, aucune activité engageant des parties prenantes n'a été réalisée. Cependant, des activités d'engagement des parties prenantes sont prévues durant cette phase et sont listées dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Activités d'engagement des parties prenantes

Thématiques	Méthodologie et date	Parties prenantes	Responsabilités	Divulgateion de l'information
Activités : évaluation environnementale et sociale				
Cadre de Gestion Environnementale et sociale Plan d'engagement des parties prenantes Plan d'engagement environnemental et social Plan de mobilisation des parties prenantes et mécanisme de gestion des conflits Plan de gestion de la main d'œuvre Cadre de politique de réinstallation Révision des EIES pêches / élaboration de nouvelles études et PAR Élaboration des EIES forêts - aires protégées + Cadre procédural si nécessaire EIES activités secteur environnement (Scp 1.1) EIES – Cadre procédural Grande Niaye	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain, Réunions sur site avec les parties prenantes (PP), réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère de l'Environnement et du Développement durable à travers la DEEC/ DEFCCS/DPN/DAMCP/MEDD Ministère des Pêches et l'Économie maritimes à travers la DPM, la DITP, la DPSP, l'ANA et la DPC Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipes de préparation MPEM, MEDD, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Populations bénéficiaires et/ou Affectés ; Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations vulnérables	MEDD/MPEM/MFB Unités de coordination Bureaux d'études, Cabinets et consultants individuels	<i>Sites des MPEM et MEDD</i>

Thématiques	Méthodologie et date	Parties prenantes	Responsabilités	Divulgateur de l'information
Activités : Élaboration des documents pour la gestion fiduciaire et procédure				
<p>Manuel d'exécution technique incluant le plan de travail, le Budget et le PPM pendant les 18 premiers mois du projet</p> <p>Manuel d'exécution des procédures administratives, financières, comptables / suivi évaluation</p>	Études documentaires, recherches dans la plateforme digitale, entretiens présentiels et virtuels avec les services centraux et déconcentrés, au long de la préparation du SENREN	<p>MFB</p> <p>UGP/MPEM</p> <p>UGP/MEDD</p> <p>Directions techniques MEDD/MPEM</p> <p>Services déconcentrés</p> <p>Auditeurs financiers recrutés</p>	<p>MEDD/MPEM/MFB</p> <p>Unités de coordination Cabinets ou consultants individuels</p>	
Acquisition Logiciel comptable et gestion financière	Manifestation d'intérêt, présentation de propositions techniques au long de la préparation du SENREN	<p>MFB</p> <p>UGP/MPEM</p> <p>UGP/MEDD</p> <p>Prestataires de services</p>	<p>MEDD/MPEM/MFB</p> <p>Unités de coordination</p> <p>Prestataires de services</p>	

Thématiques	Méthodologie et date	Parties prenantes	Responsabilités	Divulgence de l'information
Activités : Études techniques préparatoires composantes 1				
Diagnostic du système national de gestion E&S (y compris évaluation et urgences environnementales) et élaboration d'un programme de renforcement des capacités Élaboration d'un programme de renforcement du Centre de Gestion de la Qualité de l'Air (CGQA) et préparation des investissements pour le renforcement du réseau et le suivi de la qualité de l'air Élaboration d'un programme de renforcement du CGUE et préparation des investissements pour le Centre de Gestion des Urgences Environnementales	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	MFB à travers la Direction DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MEDD, Bureaux d'études et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Populations bénéficiaires et/ou Affectés ; Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations vulnérables Services d'urgence, Brigade gendarmerie environnement Consultants, associations et compagnies travaillant sur la qualité de l'air et les urgences, laboratoires, industries, transports, Communautés impliquées, autres services intervenant dans les urgences, météo	DEEC/MEDD/MFB Unité de coordination Bureaux d'études et Cabinets	Sites MEDD
Harmonisation du système de gestion des pêcheries et des AMP par les communautés locales (Cogestion locale des pêcheries artisanales et AMP)	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère de l'Environnement et du Développement durable à travers la DEEC/ DEFCCS/DPN/DAMCP/MEDD Ministère des Pêches et l'Économie maritimes à travers la DPM, la DITP, la DPSP, l'ANA et la DPC Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipes de préparation MPEM, MEDD, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Populations bénéficiaires et/ou Affectés ; Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés	MEDD/MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels	<i>Sites des MPEM et MEDD</i>
Étude pour le renforcement de la durabilité des filières de produits halieutiques fumés	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère de l'Environnement et du Développement durable à travers la DEEC/ DEFCCS/DPN/DAMCP/MEDD Ministère des Pêches et l'Économie maritimes à travers la DPM, la DITP, la DPSP, l'ANA et la DPC	MEDD/MPEM/MFB Unités de coordination, cabinets	<i>Sites des MPEM et MEDD</i>

Thématiques	Méthodologie et date	Parties prenantes	Responsabilités	Divulgateion de l'information
		Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipes de préparation MPEM, MEDD, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Populations bénéficiaires et/ou Affectés ; Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés		
Prestations de communication (Stratégie + plan d'action, pour MPEM et MEDD séparément)	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère de l'Environnement et du Développement durable à travers la DEEC/ DEFCCS/DPN/DAMCP/MEDD et cellules de communication Ministère des Pêches et l'Économie maritimes à travers la DPM, la DITP, la DPSP, l'ANA et la DPC, cellules de communication Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipes de préparation MPEM, MEDD, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Populations bénéficiaires et/ou Affectés ; Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés	MEDD/MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels	<i>Sites des MPEM et MEDD</i>
Activités : Études techniques préparatoires composantes : 2				
Réalisation des plans détaillés et estimatifs des constructions et réhabilitations (quais de pêches, maisons de pêcheurs, unités de fumage, centre de valorisation, stations et postes de surveillance, postes de contrôle)	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MPEM, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations bénéficiaires situées dans les zones de construction et/ou de réhabilitation d'infrastructures et/ou impactées Personnes affectées	MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels, bureaux d'études	Sites des MPEM

Thématiques	Méthodologie et date	Parties prenantes	Responsabilités	Divulgateur de l'information
		Personnes vulnérables		
Mise à jour de l' Evaluation des modalités d'extension et de réplique de la cogestion locale	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain réunions sur site avec les PP, réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MPEM, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations bénéficiaires situés dans les zones de construction et/ou de réhabilitation d'infrastructures et/ou impactées	MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels	Sites du MPEM
Mise à jour du Diagnostic de la production des statistiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture et conception d'un système d'information national des pêches	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MPEM, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations bénéficiaires et ou affectées situées dans tous les sites de débarquement des produits de la pêche	MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels	
Réalisation d'une étude de marché des produits aquacoles au Sénégal	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MPEM, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations bénéficiaires situés dans les zones d'implantation des pôles aquacoles et/ou impactées	MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels	Sites du MPEM et ANA

Thématiques	Méthodologie et date	Parties prenantes	Responsabilités	Divulgateion de l'information
Études de faisabilité techniques et socioéconomique pour la mise en place de pôles aquacoles dans 8 régions du Sénégal	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MPEM, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Populations bénéficiaires situés dans les zones d'implantation des pôles aquacoles et/ou impactées	MPEM/MFB Unités de coordination, consultants individuels, bureaux d'études	<i>Sites du MPEM et ANA</i>
Activités : Études techniques préparatoires composantes 3				
Étude de faisabilité des activités de la composante forêt - bois énergie - aires protégées – (sites, activités, investissements physiques)	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MEDD, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés Exploitants forestiers, collectivités, usagers des forêts et des aires protégées	MFB DEFCCS/DPN/DAM CP/MEDD Unités de coordination, Cabinets et consultants	<i>Sites du MEDD</i>
Étude de faisabilité Réhabilitation de la Grande Niaye	Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques, visites de terrain Réunions sur site avec les PP réunions virtuelles au long de la préparation du SENREN	Ministère des Finances et du Budget à travers la DGB/DODP/MFB Personnel équipe de préparation MEDD, et contractants Les autorités administratives centrales et déconcentrées Sociétés civiles et ONG's et Secteurs privés concernés, ONAS, Communes riveraines, exploitant du site (maraîchers, jardinier, pêcheurs, autres OCB), sportifs, usagers, acteurs culturels	MFB DEFCCS/DPN/DAM CP/MEDD Unités decoordination, Cabinets	Sites du MEDD

VIII. Analyse et identification des parties prenantes

Les principales parties prenantes qui seront informées et consultées sur les activités financées par le PPA y compris les individus, les groupes ou les communautés identifiés et retenus pour les activités pertinentes mentionnées ci-dessus, sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : Activités de PPA soumises à la consultation

Activités	Parties Prenantes	Moyens de communication
<p>Recrutements de consultants pour la préparation des documents du projet y compris les instruments de sauvegarde sociale et environnementale</p> <p>Les documents techniques préparatoires du projet, les documents de gestion fiduciaires et procédurales du projet et les documents de recrutements des UGP (MPEM, MEDD) et d'audit du PPA</p>	<p>Les Parties affectées : sont les experts des UGP du Projet, les Institutions financières partenaires, les Agences d'exécution du Projet, les exploitants des forêts et des zones aquatiques ciblées, les mareyeurs, les hommes, les femmes et les jeunes des zones ciblées, les collectivités locales des régions et des sites ciblés, les pêcheurs, les transformatrices, personnes vulnérables, etc.</p> <p>Les Parties intéressées : Le MPEM, le MEDD, les autorités administratives centrales et déconcentrées, les autorités des collectivités territoriales, les Services techniques déconcentrés, les CLPA, et CLP, les leaders des jeunes et des femmes, les leaders d'opinion, les Organisations non gouvernementales (ONG) et la Société civile (SC).</p> <p>Les Groupes vulnérables : femmes, jeunes, enfants et personnes âgées, personnes handicapées, chefs de ménage femme, Chefs de ménages femmes veuves, etc.</p>	<p>Correspondances, lettres, mails, SMS, téléphones et radio communautaires</p> <p>Réunions individuelles</p> <p>Réunions formelles</p> <p>Réunions publiques</p> <p>Groupes de discussion</p> <p>Page web, Facebook du Projet, etc.</p>

IX. Programme d'engagement des parties prenantes

Le programme de mobilisation des parties prenantes à ce stade comprend les activités proposées dans le cadre de la PPA et sera examiné pendant la préparation du projet et avant son approbation.

Le tableau 4 résume les actions proposées par les parties prenantes par activités :

Tableau 4 : Activités et consultations détaillées

Activités	Thématique	Méthode utilisée et calendrier proposé	Ciblage des parties prenantes	Responsabilités	Divulgence d'informations
Recrutements de consultants pour la préparation des documents du projet y compris les instruments de sauvegarde sociale et environnementale, les documents techniques préparatoires du projet par composante, les documents de gestion fiduciaires et procédurales du projet et les documents de recrutements des UGP et d'audit du PPA	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le Projet et les zones bénéficiaires • Sur le choix des sites • Sur les Impacts Sociaux et environnementaux • Sur les conditions d'indemnisation • Sur les effets cumulatifs • Sur la gestion des plaintes et les violences basées sur le Genre • Sur l'intégration et la prise en compte des groupes vulnérables • Sur la communication 	Correspondances, lettres, mails, SMS, téléphones et radio communautaires Réunions individuelles Réunions formelles Réunions publiques Groupes de discussion Page web, Facebook du Projet	MPEM, MEDD, MFB, IF, AET	UGP/MPEM UGP/MEDD	<i>Sites des MPEM et MEDD</i>

La PPA couvrira les activités à réaliser avant l'entrée en vigueur du projet. Les commentaires fournis lors des consultations ci-dessus seront examinés par le Chef de Projet BM et les UGP du Projet et traités rapidement dans un délai raisonnable de deux (2) semaines après réception des commentaires. Le PMPP pour toutes les activités principales du Projet sera préparé et divulgué au stade de l'évaluation du projet.

X. Mécanisme de gestion des plaintes

La mise en œuvre des Projets financés par la Banque mondiale est accompagnée de la conception et de la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des Plaintes (MGP). Il s'agit d'un système qui permet l'enregistrement et la gestion des griefs des parties prenantes d'exprimer leurs griefs liés au projet. Ce système sera conçu dès le début du projet et sera maintenu tout au long de son cycle de vie. Un dispositif de réception des appels d'urgence est déjà fonctionnel 24h/24 au niveau du MEDD pour diligenter la réaction rapide des services compétents en cas de situation d'urgence environnementale à gérer.

L'un de ses objectifs majeurs est d'éviter les nombreux recours au système judiciaire et de toujours rechercher en priorité une solution à l'amiable, tout en préservant les intérêts des plaignants et du promoteur et limiter ainsi les risques inévitablement liés aux actions judiciaires.

Le MGP constituera ainsi un cadre de dialogue et d'échanges entre le Projet et les parties prenantes, et prendra en compte les violences basées sur le Genre (VBG). Ce mécanisme doit être simple, efficace, transparent, et compatible avec les droits de l'homme et le contexte du pays. Il doit être basé sur l'engagement et le dialogue permanent entre les parties prenantes du projet.

XI. Les principes fondamentaux

Pour s'assurer qu'un système de plaintes est efficace, fiable et opérationnel, les principes fondamentaux suivants doivent être respectés : la participation des parties prenantes doit être en permanence dans les activités du projet (de sa conception à sa mise en œuvre) ; la contextualisation de MGP ; le sentiment de sécurité des plaignants ; la confidentialité, la transparence, l'accessibilité et la célérité dans le traitement des réclamations.

Les principales étapes du système concernent : (i) l'accès au système ; (ii) le traitement des plaintes ; (iii) l'accusé de réception ; (iv) la vérification et la proposition de réponse ; (v) le suivi-évaluation ; et, (vi) le retour d'information.

Le tableau 5 ci-après décrit de façon succincte, le mécanisme de gestion des plaintes proposé pour le SENREN

Tableau 5 : Description du mécanisme de gestion des plaintes proposé pour le SENREN

	Étape	Activités	Acteurs	Délais
1	Accès aux systèmes	Informar les usagers de l'existence du système de gestion des plaintes du SENREN, ainsi que des modalités de transmission des plaintes des usagers au Projet.	<i>UGP/MPEM UGP/MEDD</i>	Au cours de la préparation du SENREN
2	Traitement des plaintes	Enregistrer, traiter et classer des plaintes.	<i>UGP/MPEM UGP/MEDD et Comités locaux de gestion des plaintes mis en place</i>	Dans les deux jours qui suivent la réception de la plainte
3	Accusé de réception	Accuser la réception des plaintes et informer en avance sur le traitement de leurs réclamations Vérification, et proposition de réponse et action. Assignment de responsabilité et désignation du responsable en charge de l'application de la mesure corrective retenue par la Commission de gestion et suivi des plaintes mise en place ;	<i>UGP/MPEM UGP/MEDD</i>	Au cours de la préparation du SENREN

	Étape	Activités	Acteurs	Délais
		Recueil d'information nécessaire pour la résolution de la plainte et la proposition de réponse ;		
4	Règlement de la plainte	Proposition des mesures et des actions correctives issues des résultats des recherches pour la résolution efficiente les plaintes.	<i>UGP/MPEM</i> <i>UGP/MEDD et</i> <i>Comités locaux de gestion des plaintes</i>	Dans les deux jours qui suivent la réception de la plainte
5	Suivi-évaluation	<p>Suivi et évaluation systématique de l'efficacité du système ainsi que de l'efficience des mesures ou des actions prises pour résoudre la plainte</p> <p>NOTA : Les indicateurs suivis pour la gestion du mécanisme pour traiter et résoudre les plaintes sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaintes reçues • Nombre de plaintes résolues • Délai de réponse • Nombre de cas où les solutions ont donné lieu à des recours par les plaignants 	<i>UGP/MPEM</i> <i>UGP/MEDD et</i> <i>Comités locaux de gestion des plaintes à travers l'expert de Suivi-évaluation du Projet</i>	Au cours de la préparation du SENREN
6	Retour d'information	Information des utilisateurs du système des résultats et des mesures prises pour résoudre les plaintes. NB : la réponse aux plaignants leur est envoyée directement par téléphone, par réponse écrite, par courriel ou bien à travers les réseaux sociaux appropriés.	<i>UGP/MPEM et</i> <i>UGP/MEDD et</i> <i>Comités locaux de gestion des plaintes</i>	Au cours de la préparation du SENREN